

ARTHON



JANVIER 2016

Bulletin municipal N° 4

7 Place de la Mairie

36 330 ARTHON

Tél : 02 54 36 14 09

Email : arthon.mairie@wanadoo.fr

Page Facebook Mairie d'Arthon

Ouvert : du lundi au samedi : 9h00 à 12h00

lundi, mercredi et vendredi : 14h00 à 17h00



Le Maire a récompensé les trois jeunes badistes au cours de la cérémonie des Voeux : Elise Bardet, Alexie Sauvage et Eline Lelou



Edito du maire

L'année 2015 a été particulièrement difficile. Sur le plan national, notre pays a été frappé à deux reprises par des attentats meurtriers qui nous ont tous profondément affectés. Face à ces deux événements, la France a démontré sa très grande capacité à résister et à rester debout. Pour faire face, soyons vigilants, solidaires, fraternels et soyons fiers des valeurs de liberté qui symbolisent notre pays.

Un autre grand moment a marqué la fin de l'année, je veux parler de l'accord, certes laborieux, mais décisif de la COP 21. Tout se jouera dans les prochaines années mais d'ores et déjà, nous sommes tous individuellement et quotidiennement concernés par l'effort à fournir pour notre planète.

Vous trouverez dans ce bulletin les principaux événements et réalisations de l'année 2015, marquée bien sûr, par l'ouverture de notre boulangerie.

Nous évoquerons quelques projets du Conseil Municipal pour l'année 2016 avec une priorité donnée à la lutte contre la vitesse excessive avec la mise en place de ralentisseurs.

Je tiens à remercier tous ceux qui contribuent au bon fonctionnement de notre commune : le personnel municipal, le monde associatif, la communauté éducative élargie ainsi que toutes les bonnes volontés.

A l'occasion de la nouvelle année, le Conseil Municipal et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux de santé, bonheur, réussite et de partage pour 2016.

Jacky Devolf,
Maire.

► Sommaire

• PAGES 3

INFOS SCOLAIRES
ET PERISCOLAIRES

• PAGE 4 ET 5

INFOS MUNICIPALES

• PAGE 6 ET 7

INFOS ASSOCIATIVES
SOCIALES ET CULTURELLES

• PAGE 8

INFOS PRATIQUES

Directeur de publication :
Jacky DEVOLF

Impression :
Chagnon Imprimeur
36400 Montgivray

Infos scolaires et périscolaires

► Organisation de la Pause Méridienne

Avec plus d'un an de recul, il est possible d'analyser la nouvelle organisation de la pause méridienne (« temps de cantine »). Le choix avait été fait de mettre en place deux services selon l'âge des enfants.

Tandis que les élèves de la maternelle prennent leur repas, les plus grands peuvent participer aux ateliers (baby-foot, bridge, ping-pong, danse, dessin, jeux de société...) dans le bâtiment de l'accueil périscolaire.

Cette organisation donne satisfaction à tous les acteurs et offre la possibilité pour les plus petits d'être plus au calme et pour les plus grands de pratiquer des activités.

A noter : les menus de la cantine sont consultables sur la page Facebook de la Mairie.



Sylvie et Valérie, les cantinières.

► Noël pour les jeunes arthonnais



Comme l'an passé, les jeunes Arthonnais ont profité des fêtes de Noël avant l'heure. Leurs enseignants ont organisé un marché de Noël pour financer leurs projets, belle initiative permettant de valoriser les productions des enfants. Vendredi 18 décembre, tous les écoliers ont assisté, dans la salle multi-activités, à un spectacle de magie qui a réjoui les petits comme les grands offert par l'APEA (Association des Parents d'Elèves d'Arthon). Concocté par Sylvie et Valérie, un repas festif attendait les enfants au restaurant scolaire. Le Père Noël n'a pas oublié de passer voir les enfants sages de la maternelle et chaque enfant a eu un cadeau.



► En bref...

CONTRAT EDUCATIF JEUNESSE (CEJ)

Le contrat éducatif jeunesse signé avec la CAF a été reconduit le 30 novembre 2015 et réitère, pour 4 ans, les objectifs et le financement de la halte-garderie, des accueils de loisirs, des séjours de vacances, de l'accueil jeunes et du poste de coordinateur.

► Séjour aux Gets 2016

La Municipalité d'Arthon propose aux jeunes nés entre 1998 et 2005 de participer à un séjour aux Gets du 8 au 12 février 2016. Cette semaine permet la pratique du ski alpin. Pour les plus chevronnés, une initiation au snowboard sera proposée. Les jeunes seront encadrés par une équipe d'animateurs efficaces recrutés par Thierry Jannin. Le coût du séjour varie en fonction du quotient familial de 204 à 244 € (transport,



hébergement, restauration, matériel, cours de ski et encadrement). Souhaitons à nos jeunes skieurs que la neige soit au rendez-vous ! Pour des renseignements complémentaires, contactez Thierry Jannin 02 54 08 40 62

La réunion d'information pour les inscrits aura lieu le samedi 30 janvier 2016 à 11h, salle de réunion du gymnase.

➤ Réunion publique

La Municipalité s'est engagée à informer les Arthonnais chaque année. Ce fut chose faite pour la deuxième année consécutive, mardi 10 novembre. Une soixantaine de personnes s'était déplacée pour mieux connaître sa commune. Arthon reste dynamique avec une population jeune et en augmentation. Jacky Devolf a expliqué le budget, les travaux réalisés et envisagés,

la sécurité routière, l'activité économique locale, l'évolution de la Taxe d'Enlèvement d'Ordures Ménagères, l'eau et l'assainissement, le projet d'unité de méthanisation et le partenariat avec Châteauroux Métropole. Certains de ces thèmes ont entraîné des questions et des débats avec les participants, l'exposé du maire s'est terminé par des questions diverses.



➤ Les produits phytosanitaires

2016 sera la dernière année d'utilisation possible des produits phytosanitaires. Il s'agit donc de trouver au cours de cette année à venir des moyens de substitution au désherbage chimique. Patrice Colin, adjoint délégué aux travaux, s'est déplacé sur la commune de Rivarennes, pionnière en la matière pour évoquer les solutions mises en place. Il sera indispensable que les mentalités changent et que chacun d'entre nous

accepte de voir pousser çà et là ce qu'on appelle "les mauvaises herbes". Viennent ensuite de nouveaux outils avec des noms aussi étranges que binette ratissoire, coupeau à désherber, désherbeur thermique à gaz, débroussailleuse à disques et réciprocatrices, désherbeurs mécaniques et balayeuse de voirie. De nouveaux investissements en perspective donc et autant d'outils que devront s'approprier nos employés.

➤ Une unité de méthanisation ?

Depuis quelques années, un collectif d'agriculteurs d'Arthon et des communes environnantes réfléchit à la mise en place d'une unité de méthanisation. Il s'agit de collecter les divers effluents agricoles «méthanogènes» (fumier, lisier, vieilles pailles, déchets verts, inter cultures...) pour produire du méthane valorisé sous forme d'électricité et de chaleur. Dans un deuxième temps, les effluents méthanisés sont transformés en un fertilisant d'excellente qualité agronomique appelé «digestat» qui, sous forme solide ou liquide, est alors épandu par les mêmes agriculteurs. Le lieu d'implantation envisagé est le

site de l'usine Balsan. L'usine Balsan est depuis longtemps sensible dans ses pratiques, au développement durable et en l'occurrence à la production d'une énergie renouvelable. L'installation de cette unité de méthanisation lui permettrait d'utiliser la chaleur dans son processus industriel et les boues de sa station d'épuration. Le projet est actuellement au stade de l'étude de faisabilité. Une association, «Berry Méthanisation Energies», a été créée pour servir de support au projet. L'association organisera, en début d'année 2016, une réunion publique d'information à laquelle les arthonnais seront évidemment conviés.

➤ En bref...

DÉMOGRAPHIE

1 278 Arthonnais (1 267 en 2015) en population légale au 1er janvier 2016. 24 naissances en 2015. La démographie d'Arthon se porte bien !

L'ASSAINISSEMENT.

La SAUR est en charge de la gestion de l'assainissement. Il y aura deux factures par an et le coût baissera (exemple : - 23% pour une consommation d'eau de 120 m3).

ACHAT D'UN COLUMBARIUM.

L'installation d'un second columbarium est prévue en 2016.

CINÉMOMÈTRE.

Dans un souci de sécurité, le cinémomètre, appareil permettant de connaître la vitesse de son véhicule, sera placé à différents endroits de la commune pour sensibiliser les usagers au contrôle de leur vitesse.

➤ Etat civil 2015

NAISSANCES : (24)

ROLQUIN Mathys	16/01/2015
BALUTET Lyna	30/01/2015
BESOMBES Loïs	06/02/2015
HEMERY Lisa	06/02/2015
LENNE Léandre	17/02/2015
VANVYNCKT Lia	17/02/2015
CAILLAUD Iliana	12/03/2015
DUBLJEVIC Sacha	18/03/2015
BAILLARGEAT Timéo	29/03/2015
WEBERT Solenn	30/03/2015
CHARRAULT Bastien	23/04/2015
LEPAIN Mathias	04/05/2015
SAUNIER Clément	30/06/2015
BOIS Louane	03/07/2015
HUET Eléna	27/07/2015
DUDOGNON Noémie	28/07/2015
GAUTIER Natéo	03/08/2015
JOLLY Maëlys	14/08/2015

THUILLIER Lény	05/10/2015
CAILLAUD Rafaël	08/11/2015
ALMAR COLON Timothé	12/11/2015
GALIANA Ava	25/11/2015
MARIEN Nathanaël	10/12/2015
GONTIER Léandre	29/12/2015

MARIAGES (5)

TAUVY Patricia et COLIN Francis	02/05/2015
BESNARD Aurore et DELFOUR Julien	29/08/2015
DEFAIT Marie-Luce et AUSSIETTE Serge	05/09/2015
BABUCHON Jocelyne et CHANTRAINE Didier	26/09/2015
HAN Yeter et COSGUN Zafer	14/11/2015

DÉCÈS (5)

CABRIT Jeanne épouse DURIS	17/02/2015
RONGY Christine	09/03/2015
BAUDET Maurice	14/05/2015
BATARD Marie épouse SAUNIER	27/10/2015
SIMON Albertine épouse GAUTIER	24/12/2015

Infos municipales

► Travaux d'enrochement du plan d'eau communal



Le plan d'eau municipal de Moulin-Sault a été créé il y a plus de vingt-cinq ans. Le temps a fait son œuvre et des signes de détérioration sont apparus. Le vent, les vagues et les rongeurs ont en effet causé des dégâts sur les berges qui ont occasionné à certains endroits une perte de chaussée allant jusqu'à trois mètres. Soucieux de la sécurité des pêcheurs, des promeneurs et des agents d'entretien, le conseil municipal a décidé d'effectuer des travaux de confortement sur 70 m de berge. L'entreprise Cazorla à Mâron, a procédé à un enrochement de la berge pour une somme de 9 195 € HT. Si le résultat s'avère satisfaisant, d'autres tranches de travaux seront envisagées.

► Bilan des travaux et achats réalisés :

VOIRIE	Garenne, Audichons, Bordats et Rivières Religieuses et Margottons	17 000 € HT
	Chemin Piétonnier Lavau	6 038 € HT
BÂTIMENTS	Préau maternelle	18 416 € HT
	Menuiseries école	2 708 € HT
	Menuiseries logement épicerie	2 389 € HT
	Peinture sol, salle de bains et logement épicerie	1 916 € HT
	Salle de bains plomberie épicerie	4 561 € HT
	Charpente lavoir	1 268 € HT
ENERGIE	Mise aux normes des armoires électriques	12 779 € HT
	Eclairage gymnase	2 275 € HT
	Eclairage église	2 006 € HT
	Divers travaux de mise aux normes	1 633 € HT
ENROCHEMENT	Plan d'eau	9 195 € HT
ACHAT DE MATERIEL	Epareuse (photo)	16 670 € HT
	Tracteur tondeuse	15 180 € HT
	Adoucisseur d'eau	2 537 € HT
	Matériel informatique	4 935 € HT



La nouvelle épareuse

► En bref...

DÉCHETS VERTS

Vous pouvez déposer vos déchets verts à la déchetterie des Valets dans une limite raisonnable. Bon à savoir, l'agglomération de Châteauroux propose un service de location de bennes. Le service collecte déposera la benne à votre domicile et la rapportera en déchetterie.

LES TARIFS :

- Benne de 15 ou 30 m³ :
125€ / jour,

- Tarif d'élimination des déchets :
gratuit pour les gravats et les déchets verts
- 85 € la tonne pour le tout-venant.

Tarifs susceptibles d'être modifiés à partir du 15 février 2016.

Renseignements auprès du service collecte au **08 00 02 54 17**.

► Les priorités 2016

Trois axes ont été privilégiés par le Conseil Municipal dans le choix des travaux réalisés (cf tableau) ou à venir pour :

- Economiser l'énergie
- Améliorer la sécurité
- Entretien du patrimoine existant
- Le conseil municipal poursuit sa lutte en matière d'économie d'énergie et a donc décidé d'éteindre l'ensemble des 172 points lumineux de 23h à 6h30, ceci dès que l'entreprise aura procédé aux réglages nécessaires (premier trimestre 2016). L'économie réalisée serait d'environ 5 000 € .

- Cinq ralentisseurs seront créés ou modifiés : Route de Châteauroux, Route d'Ardentes au niveau du cimetière, devant la boulangerie et l'école et Route de Velles pour un coût d'environ 35 000 € HT.

- Pour ce qui concerne le patrimoine existant, il est prévu de réhabiliter les façades du gymnase, la toiture de l'épicerie, les huisseries de l'école et d'aménager l'allée du cimetière.

Les priorités seront définies lors du vote du budget 2016 par le Conseil Municipal.

Infos associatives et culturelles

➤ Contrat local de Santé (CLS)

Le Contrat Local de Santé de Châteauroux doit s'étendre en 2016 aux 15 communes de Châteauroux Métropole. L'objectif général du CLS est de « Réduire les inégalités sociales et territoriales de santé à l'échelon du territoire de Châteauroux Métropole ».

Pour connaître les actions prioritaires et

définir les thématiques à décliner dans ce contrat, nous vous invitons à remplir le questionnaire joint et à le déposer en mairie. Vous pouvez aussi le remplir en ligne à l'adresse suivante : <https://fr.surveymonkey.com/r/enquetesantechateauroux>

La santé est l'affaire de tous, votre avis est important.

➤ Un artiste arthonnais expose



A l'aide de lamelles d'acier prédécoupées, qu'il soude à l'arc, Christophe Friquet donne naissance à des animaux sauvages ou

de la ferme, de tous formats, mais aussi à des végétaux colorés. Le sculpteur sur métal a exposé ses œuvres à l'hôtel de ville de Châteauroux transformant celui-ci en « zoo d'acier ». L'inauguration a eu lieu mardi 12 décembre et Gil Avérous a salué le talent de cet artiste qui a remporté de nombreux prix depuis quinze ans et a exposé dans des endroits prestigieux. Christophe n'a évidemment pas manqué de prendre la pose avec le maire de sa commune.

N'hésitez pas à consulter sa page Facebook où vous pourrez admirer ses nombreuses créations !

➤ Concours des villages et maisons fleuries

PALMARES 2015

Félicitations aux quatre familles :

M et Mme BEAUCHENAT Claude - 1ère Catégorie - 1er Prix
M et Mme BEYER Alain - 1ère Catégorie - 2ème Prix
M et Mme TOPOUZIAN Sylvie - 1ère Catégorie - 2ème Prix
Mme KAJDAS Nathalie - 2ème Catégorie - 2ème Prix

La remise des Prix a eu lieu Dimanche 10 janvier 2016 lors de la Cérémonie des Vœux du Maire.



Réseau de bus Horizon: le contrat avec Keolis est renouvelé jusqu'en 2021, les transports restent gratuits et de nouveaux services détaillés ci-dessous sont mis en place. A noter, un numéro vert pour des informations: **0 800 71 10 36**



APPLICATION SMARTPHONES

- 1 Votre prochain bus en temps réel.
- 2 Votre itinéraire 100% personnalisé.
- 3 Localisez l'arrêt le plus proche.
- 4 Personnalisez votre espace et accédez à vos arrêts favoris.



NOUVEAU SITE WEB

- + Clair.
- + Complet.



www.bus-horizon.com

PAR SMS

Pour vous inscrire, rendez-vous sur www.bus-horizon.com



SUR TWITTER

Abonnez-vous au fil d'actualité @bus_horizon

➤ Manifestations du 1^{er} semestre 2016

➤ **Vendredi 29 janvier**
Assemblée Générale
Comité Départemental des Médailles Jeunesse et Sports
Salle multi-activités - 18 h 30

➤ **Dimanche 7 février**
Fête de la St Blaise (repas et bal)
Salle multi-activités

➤ **Samedi 20 février**
ASA : soirée dansante
Salle multi-activités

➤ **Dimanche 20 mars**
Mille choeurs pour un regard 16h
Musicarton et Retina
Eglise

➤ **Samedi 23 avril**
Archers Arthonnais
Soirée moules-frites
Salle multi-activités

➤ **Samedi 30 avril**
Come On Arthon Badminton
Soirée festive
Salle multi-activités

➤ **Lundi 2 mai**
Représentation théâtrale
par le Club Jeunesse et Loisirs d'Ardentes à 20h30
Salle multi-activités

➤ **Dimanche 8 mai**
Journée commémorative du 8 mai
Amicale des Anciens Combattants

➤ **Samedi 14 et dimanche 15 mai**
Tournoi Football VAL 36
Complexe Sportif

➤ **Samedi 11 et dimanche 12 juin**
L'Euro du Football d'Animation de l'Indre
Complexe Sportif

➤ **Samedi 18 juin**
Fête du Village et de la musique (fête celtique)
Municipalité et OMSCA

➤ **Mercredi 13 juillet**
Défilé aux lampions - Feu d'artifice
Bal populaire
Plaine du Creuzançais,
Place de la Mairie
Municipalité et OMSCA

Infos associatives et culturelles

► Cyclo-cross à Arthon



C'est sous un soleil radieux que s'est déroulé, dimanche 8 novembre, dans le parc de la Garenne et autour du Plan d'eau, le deuxième cyclo-cross avec 130 participants dont 50 jeunes.

Les organisateurs d'Indre Vélo Passion, ravis du succès et séduits par les qualités du site, ont remercié les commerçants et artisans arthonnais pour leur généreuse participation :

Art Elec, Boulangerie Koël, Salon de Coiffure Mini-Vague, Garage Arthonnais, Taxi Benoît, Laurent Deffontaines (pommes de terre), Jean-Luc Petoïn (pommes), Fromagerie de La Petite Vau, Bois Delomez, Chaudronnerie Colin, Maçonnerie Chantraine, Pizzas Mario, Francis Colin et son tracteur !

Le championnat régional de cyclo-cross sera-t-il prochainement arthonnais ? Nous l'espérons !

► Horaires des Commerces

► EPICERIE

Du Lundi au Samedi (Fermeture le Mardi):
7h30/13h, 15h/20h
Dimanche : 7h30/13h, 16h/20h

► SALON DE COIFFURE

Lundi, Mardi et Jeudi : 9h/18h
Mercredi et Samedi : 9h/13h
Vendredi : 9h/20h

► BOULANGERIE

Du Mardi au Samedi : 6h30/13h, 15h30/19h
Dimanche et jours fériés : 7h/13h



Pour fêter la fin d'année, le personnel municipal, l'équipe enseignante, les bénévoles de la bibliothèque, les conseillers municipaux, les membres du CCAS et leurs conjoints ont été invités au restaurant scolaire à partager un apéritif dînatoire.

► Un tantôt «ben» agréable



Les doyens de la commune

Samedi 12 décembre, la Salle Multi-Activités et son sapin de Noël superbement décorés, ont accueilli les Arthonnais de plus de 70 ans invités par la Municipalité et le CCAS. Une quarantaine de personnes avait répondu à l'invitation dont certaines accompagnées d'un proche. Musicarton, avec sa chorale et son groupe de danses traditionnelles, ainsi que le conteur berrichon Pascal Pauvrehomme, se sont succédés pour animer cet après-midi.



Après la dégustation des petits fours, les colis ont été distribués. La manifestation s'est terminée en chanson au son de l'accordéon du maire qui, accompagné d'une musicienne de Musicarton, a mis toute la salle au diapason. Pour les personnes qui n'ont pu se déplacer, le colis a été porté à domicile dans la semaine suivante.

Un grand bravo à tous pour la réussite de cet après-midi et à l'année prochaine !

► Téléthon 2015



Les Arthonnais ont répondu nombreux aux manifestations du Téléthon organisées sur leur commune. La soirée de vendredi a commencé par la vente puis le lâcher de ballons à l'école. Les Archers ont fait leurs démonstrations et ceux qui le souhaitaient pouvaient essayer, sans oublier la marche nocturne. Presque 200 personnes ont ensuite participé au repas dansant dans la Salle Multi-Activités. Mme Clément, nouvelle coordinatrice pour l'Indre du Téléthon, ainsi que des représentants au niveau national étaient également présents, ils entourent Patricia Colin, cheville ouvrière de l'organisation. Merci aussi à tous les bénévoles.

Infos pratiques

► Les tarifs 2016 de la salle multi-activités

PRESTATIONS	PARTICULIERS ARTHONNAIS	PARTICULIERS Hors COMMUNE	MANIFESTATIONS ASSOCIATIONS ARTHONNAISES	REPRESENTATIONS CULTURELLES ASSOCIATIONS Hors COMMUNE
GRANDE SALLE 200 ou 300 M2 + HALL et BAR				
1 JOURNEE	260 €	421 €	50 € la 1ère location 150 € la seconde location	Du mardi au jeudi 156 €
2 JOURNEES	343 €	541 €		
3 JOURNEES	426 €	650 €		
PETITE SALLE 100 M2 + HALL et BAR				
1 JOURNEE	135 €	239 €		
2 JOURNEES	235 €	339 €		
3 JOURNEES	335 €	439 €		
OFFICE	88 €	135 €		
LOCATION HALL D'ENTREE et BAR Seulement en semaine	50 €		50 €	
1/2 JOURNEE SUPPLEMENTAIRE			50 €	
FRAIS POUR SALLE NON PROPRE Constatée lors de l'état des lieux			50 €/heure	
LOCATION MATERIEL				
SPOTS ECLAIRAGE			50 €	
SONORISATION			50 €	
CAUTIONS				
LOCATION DE LA SALLE			300 €	
LOCATION DU MATERIEL D'ECLAIRAGE			700 €	
LOCATION DU MATERIEL DE SONORISATION			700 €	
OUVERTURE ET FERMETURE DU MUR PAR LE LOCATAIRE			500 €	
MANIFESTATIONS COMMERCIALES OU LOTOS			100 € DE MAJORATION	

Arrhes : 30% à la réservation
Solde et chèque(s) de caution à la prise des clefs

► Jours d'ouverture de la déchetterie d'Arthon

 Déchetterie ouverte

Horaires d'été : du 1^{er} avril au 31 octobre 2016

Mercredi : 13h - 17h

Samedi : 10h - 17h

 Jour férié : déchetterie fermée

 Déchetterie ouverte

Horaires d'hiver : du 1^{er} janvier au 31 mars 2016

et du 1^{er} novembre au 31 décembre 2016

Vendredi : 13h - 17h

Samedi : 13h - 17h

JANVIER

L		4	11	18	25	
M		5	12	19	26	
M		6	13	20	27	
J		7	14	21	28	
V	1	8	15	22	29	
S	2	9	16	23	30	
D	3	10	17	24	31	

FEVRIER

L	1	8	15	22	29	
M	2	9	16	23		
M	3	10	17	24		
J	4	11	18	25		
V	5	12	19	26		
S	6	13	20	27		
D	7	14	21	28		

MARS

L		7	14	21	28	
M	1	8	15	22	29	
M	2	9	16	23	30	
J	3	10	17	24	31	
V	4	11	18	25		
S	5	12	19	26		
D	6	13	20	27		

AVRIL

L		4	11	18	25	
M		5	12	19	26	
M		6	13	20	27	
J		7	14	21	28	
V	1	8	15	22	29	
S	2	9	16	23	30	
D	3	10	17	24		

MAI

L		2	9	16	23	30
M		3	10	17	24	31
M		4	11	18	25	
J		5	12	19	26	
V		6	13	20	27	
S		7	14	21	28	
D	1	8	15	22	29	

JUIN

L		6	13	20	27	
M		7	14	21	28	
M	1	8	15	22	29	
J	2	9	16	23	30	
V	3	10	17	24		
S	4	11	18	25		
D	5	12	19	26		

**DISTRIBUTION DES SACS POUBELLES : SAMEDIS 23 ET 30 JANVIER 2016
DE 10 H À 12 H - SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL**

- Le ramassage des «secs et humides» a toujours lieu le **mercredi** de chaque semaine.
Pensez à sortir vos poubelles la veille!